

La charte du Formateur/ Accompagnateur Hibiscus

>> Reconnaître et valoriser l'implication ainsi que l'intérêt de chacune des parties prenantes de l'écosystème Hibiscus dans l'amélioration de la qualité des prestations que nous proposons.

>> Accompagner avec bienveillance ceux qui accompagnent la vie du début jusqu'à sa fin.

LE FORMATEUR/ACCOMPAGNATEUR HIBISCUS EST INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

ET

- **Atteste de sa légitimité à intervenir** (compétences, qualification, expérience, autorisation, justificatif NDA,...) en mettant à disposition les documents administratifs nécessaires : CV, diplômes,...
- **Démontre sa démarche de formation continue** et est actif au sein de sa communauté de pairs, de groupes d'analyse et d'échanges de pratiques,...
- **Utilise l'espace extranet Hibiscus** (communication avec les apprenants, utilisation de la fiche de liaison pédagogique, émargement électronique, gestion administrative, enquêtes de satisfaction,...) pour mener à bien l'ensemble de l'action concourant au développement des compétences.
- **Participe aux groupes de travail du réseau Hibiscus :**
 - pour l'analyse des besoins, la définition des objectifs et des contenus, l'organisation de certains dispositifs, la coordination des différentes actions dans le cadre de la mise en place des actions de formation
 - pour la rédaction ou la mise à jour des supports pédagogiques à destination des apprenants, conjointement avec les experts d'Hibiscus

- o pour la dynamique des réunions pédagogiques organisées régulièrement, avant et après session

Donne son avis et évalue la qualité de la collaboration avec Hibiscus dans le cadre du recueil de la satisfaction des parties prenantes et est engagé dans le recueil de la satisfaction des participants.

Prend en considération les situations de Handicaps et Vulnérabilités et échange avec le référent Handicap Hibiscus :

- sur toutes les demandes spécifiques qui pourraient être adressées en début de séance par une personne en situation de handicap.
- sur toute difficulté concernant l'accessibilité à la prestation, le jour de la prestation de formation.

Professionalise ses pratiques sur les questions de Handicap des apprenants et des collègues en suivant les sessions proposées par l'Agefiph à propos du handicap en général, des maladies chroniques, troubles en DYS, de la déficience intellectuelle, des troubles psychiques, de l'accueil d'apprenants en situation de handicap,...

<https://proacteurs-competences-agefiph-idf.arianconseil.online/login/>

Favorise l'engagement des apprenants et prévient des risques de ruptures de parcours :

- Contrôle de la présence effective des apprenants au début et tout au long de la session et communication les retards, départs anticipés, difficultés spécifiques auprès du référent pédagogique.
- Se positionne dans le cadre des engagements respectifs entre le formateur/accompagnateur et le participant.

Accueille et guide ses pairs nouvellement arrivés.

Travaille en réseau sur la continuité et est force de proposition sur le fonctionnement du réseau de formateur.ices/accompagnateur.ices Hibiscus.

Exerce dans le cadre d'un partenariat éthique et déontologique :

- Est attentif à ne formuler aucune remarque d'ordre personnelle ou à caractère évaluatif qui pourrait mettre en difficulté ou fragiliser une personne ou un groupe en formation.



- Respecte le secret professionnel et assure son devoir de réserve :
 - Ne pas communiquer à des tiers les informations relatives à des situations professionnelles collectives ou individuelles (les documents utilisés en formation seront rendus anonymes et ne devront pas renvoyer vers des entités ou personnes qui pourraient être identifiés).
- Adhère à l'éthique de la relation nouée et communique à Hibiscus toute demande d'un apprenant, qui pourrait contrevenir à l'intérêt commercial du donneur d'ordre.
- Se réfère au code de déontologie du métier de formateur et de formatrice :
 - https://www.meirieu.com/OUTILSDEFORMATION/code_deontologie_M2_ISPEF.pdf
- Respecte la propriété intellectuelle d'Hibiscus et ne reproduit aucun des supports de formation, que ce soit par stockage sur le disque d'un ordinateur ou par un autre moyen, excepté l'agrément formel et exprès préalable d'Hibiscus.

Se reconnaît dans les critères de bonnes pratiques d'un.e formateur.ice chez Hibiscus.

Charte du Formateur/ Accompagnateur Hibiscus mise à jour en avril 2023